



Siège Social

6 Rue Beaumais 47500 MONTAIGNON LIGES

☎ 05 53 40 91 60 contact@sodepac.fr

Le présent document est un document commercial
Il est établi en 3 exemplaires : 1 original, 1 copie, 1 copie
Il est établi en 3 exemplaires : 1 original, 1 copie, 1 copie
Il est établi en 3 exemplaires : 1 original, 1 copie, 1 copie
Il est établi en 3 exemplaires : 1 original, 1 copie, 1 copie
Il est établi en 3 exemplaires : 1 original, 1 copie, 1 copie

EARL CLOS D'AUDHUY

M. AYMAR Benoît

FACTURE

Numéro 02-2025-64596

46700

LACAPELLE CABANAC

Client : 10006822

Date : 28/02/26

N° SIRET 80415078700013

N° TVA FR02 804 150 787

Date	N° de CDE	N° BL	Désignation Article	CDT	UV	Quantité	Prix Unit. Net	Montant H.T.	TVA
28/02/26	14841	90004	BG SOMMELIERE CHENE 100860	UN	UN	0,835	260,00	801,60	3
28/02/26	14841	90004	PAIEMENT	UN	UN	1,000	14,00	14,00	3
LUNDI 16 FEVRIER									

Ventilations en Euros par type de produits

Aliments
Matériels de cave 801,60
Espaces verts
Engrais
Ficelles plastiques
Plasticulture
Magasin
Oligos
Phytoprotecteurs
Semences
Matériels de vigne
Céréales
Matériels

ECHEANCE MODE DE REGLEMENT

31/03/26 Chèque

TVA	TAUX	MONTANT HT	MONTANT TVA
3	20,000	815,60	163,12
NET A PAYER			978,72

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du 1° de l'article L 441-6 est fixé à 40 €

Nos factures sont payables à l'échéance. En cas de non règlement à l'échéance, il sera dû en sus une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Clause de réserve de propriété : loi 80-335 du 12 Mai 1980

Conditions générales de vente au verso